

SGPI - modèle de financement de l'enseignement supérieur

TRAVAUX

PUBLIÉE LE 15/04/2025

Saisine liée : INVESTIR DANS L'AVENIR : REBÂTIR UN SERVICE PUBLIC DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Formation de travail liée : COMMISSION ÉDUCATION, CULTURE ET COMMUNICATION

Secrétariat général pour l'investissement (SGPI)

"Depuis 2021 se déploie, le Plan France 2030 et dans ce plan extrêmement important, il y a cette volonté de principe de s'appuyer sur l'excellence de nos écosystèmes d'enseignement supérieur et de recherche."

Guillaume Bordry, conseiller enseignement supérieur et recherche au Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), auditionné par la Commission Éducation, culture et communication du CESE dans le cadre de la saisine "Quel modèle de financement pour répondre aux ambitions de l'enseignement supérieur ?".